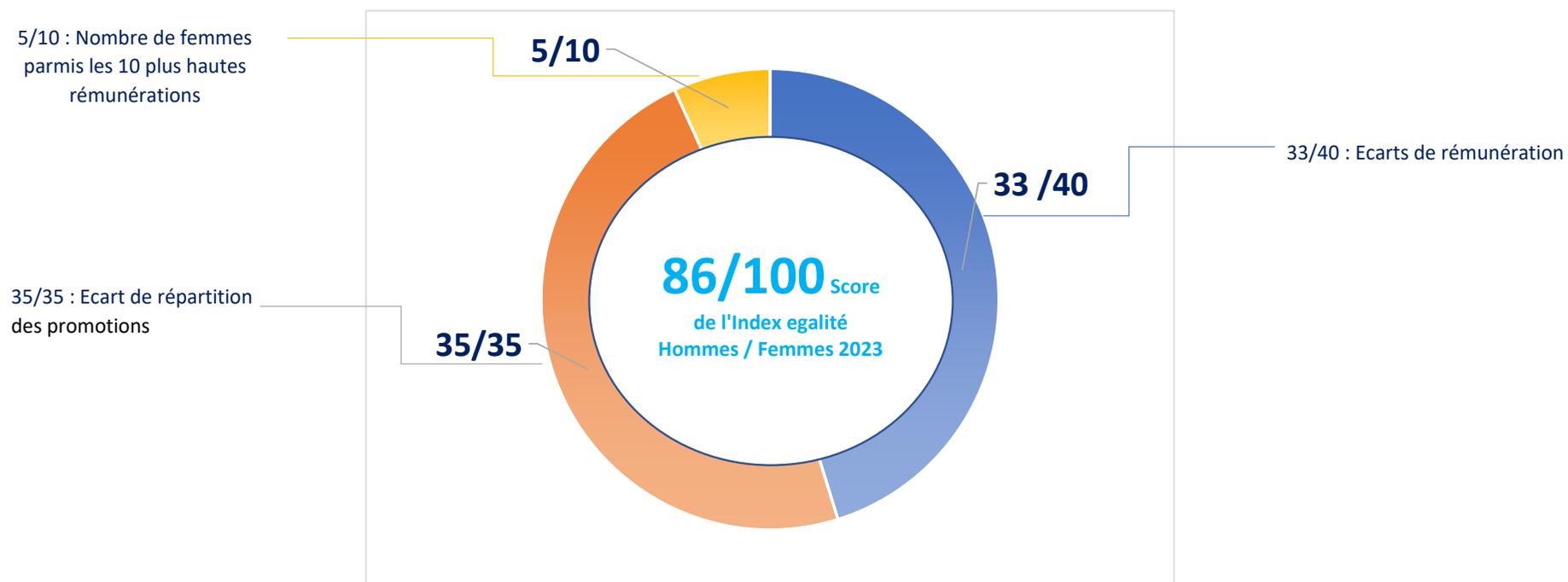


Conformément à la loi « Liberté de choisir son avenir professionnel » promulguée en septembre 2018, la filiale Texcell France mesure chaque année sa progression pour réduire les éventuelles inégalités Hommes / Femmes.



Nous avons dépassé notre objectif de progression qui était d'atteindre 85% en 2023 (contre 82% sur 2022). Ce résultat confirme notre engagement. En 2024 nous poursuivons nos actions en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, avec l'aide de notre service RH qui a été renforcé.